

« Pépites d'archives »

Le diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES) de 1967

L'UNIOPSS se mobilise face à « l'envahissement » de l'Éducation nationale (1953)

- Note confidentielle de Jean Renaudin, directeur général de l'UNIOPSS, aux délégués régionaux, 5 décembre 1953.
- Lettre confidentielle de Bernard Chatouillot, délégué régional URIOPSS Franche-Comté, à Jean Renaudin, directeur général de l'UNIOPSS, 13 décembre 1953.
- Lettre confidentielle de Jean Renaudin à Mgr Villot, 22 décembre 1953.

cnaheS

conservatoire national
des archives et de l'histoire
de l'éducation spécialisée
et de l'action sociale



Strictement Confidentiel

NOTE AUX DELEGUES REGIONAUX
JR/MF

Paris, le 5 Décembre 1953.

ENFANCE INADAPTEE

A la suite de plusieurs tentatives faites par le Ministère de l'Education Nationale pour déposséder le Ministère de la Santé publique et de la Population de ses prérogatives en matière d'enfance inadaptée, il semble que l'offensive de l'Education Nationale doive se développer très vigoureusement dans les mois prochains.

Le but est d'accaparer toute l'enfance, notamment les arriérés, légers ou profonds, les infirmes (sourds-muets, aveugles, etc) et de déposséder de leur action toutes les Oeuvres privées qui jusqu'à présent furent seules à mener vis-à-vis de cette enfance inadaptée une action de valeur.

Le Ministère de l'Education Nationale semble avoir obtenu 10 milliards dans le budget 1954 en dehors du plan d'équipement social, pour créer quelques milliers de classes pour arriérés.

La menace est si lourde qu'il revient à l'UNIOPSS d'alerter tous ceux qui peuvent mener une action empêchant l'envahissement de l'Education Nationale. C'est dans ce but que nous avons pris la décision de réunir les représentants responsables de la hiérarchie catholique, par la personne de Monseigneur VILLOT, les représentants de l'Union des Oeuvres de la rue de Fleurus, les représentants qualifiés de la Sauvegarde l'enfance, les responsables nationaux protestants, les Secrétariats sociaux, l'Union Nationale des Congrégations d'Action Hospitalière et Sociale, en un mot tous ceux qui devraient avoir une politique commune pour éviter le débordement de l'Education Nationale.

Peut-être demanderons-nous à un ou deux parlementaires particulièrement qualifiés d'être présents car nous ne voyons pas sans surprise des éléments qui devraient avoir la même politique que nous-mêmes voter des crédits demandés par l'Education Nationale pour accaparer toute l'enfance inadaptée.

Vous comprendrez que la présente note n'est destinée qu'à vous-mêmes et qu'elle a pour but non seulement de vous informer de nos inquiétudes mais plus encore de vous demander vos suggestions sur les personnes que vous jugeriez utile de voir participer à ce colloque.

Bien entendu, il s'agit de n'avoir que des personnes dont nous soyons assurés qu'elles sont décidées à s'opposer à des envahissements redoutables pour l'enfance.

Afin d'obtenir la présence de quelques personnes que nous jugeons indispensables pour ce colloque, nous avons été obligés de fixer la réunion qui concernera cette question au Samedi 23 Janvier 1954 dans l'après-midi.

Pour l'enfance, vous voudrez bien, après avoir lu la présente note, la détruire et nous donner dès que possible vos suggestions.

Le Directeur Général : Jean RENAUDIN.

Enfance inadaptée

Paris, le 22 Décembre 1953.

Monseigneur VILLOT
Secrétariat de l'Episcopat
9, Rue Cler

JR/ME

P A R I S (7ème)

Confidentielle

Monseigneur,

Nous voyons de plus en plus se dessiner une manœuvre des éléments laïques et de la Ligue de l'Enseignement contre tout ce qui est oeuvre d'enfance.

J'ai l'occasion de voir de différents côtés la progression des attaques portées contre ces Oeuvres. Aujourd'hui il s'agit de véritables menaces qui ne sont plus purement théoriques.

En effet, un certain nombre de milliards vont permettre à l'Education Nationale de développer, dès l'année 1954, un programme d'action qui mettra en second plan l'activité de nos Oeuvres privées.

En accord avec mon Président le Docteur OBERLIN nous vous proposons donc au moment des prochaines Journées de nos Délégués régionaux, qui se tiendront à Paris les 21, 22 et 23 Janvier, de faire une réunion spéciale de tous les Organismes intéressés par ces problèmes afin que nous puissions étudier ensemble les positions d'avenir.

Il semble également que l'Education Nationale veuille prendre les prérogatives de la Direction générale de la Population en matière d'Enfance inadaptée.

Nous nous proposerions donc de demander aux Organismes tels que l'Union des Oeuvres du 31 Rue de Fleurus, la Sauvegarde de l'Enfance - par l'intermédiaire du Professeur LAPON son Président et de Madame POINCO-CHAPUIS -, et de toutes autres personnalités ou groupements ayant des responsabilités en

.../...

.../...

matière d'enfance, de vouloir bien participer durant toute l'après-midi du Samedi 23 Janvier, à une réunion où seraient évoqués ces problèmes.

Le Révérend Père FILLATRE serait à même de présenter au début de la réunion un exposé d'ensemble sur toutes les questions concernant l'enfance et sur la main-mise progressive de l'Education Nationale.

Monsieur Charles BLONDEL, Conseiller d'Etat et Président des Secrétariats sociaux, en même temps qu'administrateur de notre Union nationale, juge lui-même une telle réunion être indispensable.

J'aimerais savoir de vous :

1°) Si vous accepteriez de participer à cette réunion afin de pouvoir informer ensuite l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques et le Congrès annuel des Evêques de France, des problèmes que nous évoquerions;

2°) Si l'après-midi du 23 Janvier aurait votre approbation.

Enfin, je me mettrais volontiers à votre disposition pour étudier avec vous une liste des personnes et organismes qu'il y aurait lieu de convoquer.

Je pense que le moment est venu pour tous nos organismes de se mettre ouvertement en face du problème et d'aboutir à une action plus concertée pour empêcher les deux envahissements déjà préparés ou ceux qui pourraient se produire dans l'avenir.

Auriez-vous la bonté, Monseigneur, de me recevoir dès qu'il vous sera possible afin que nous nous entretenions de ce sujet. D'ores et déjà j'ai voulu vous dire le but de mon entretien afin que vous puissiez y réfléchir et me donner votre point de vue.

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de mon profond respect.

Le Directeur Général,

Jean RENAUDIN.

BERNARD CHATOUILLOT

2^{bis}, PLACE BOSSUET

DIJON (Côte-d'Or)

TÉLÉPHONE 49.49.12-55.53

DIJON, le 13 décembre 1953

URIPSS Bourgogne-Franche-Comté
Le Télégramme Régional

confidentiel

Monsieur Jean Renaudin
Directeur Général de l'U.N.I.O.P.S.S.
21, rue Viète
PARIS - XVII

Monsieur le Directeur Général,
Votre note du 5-12-53 : Enfance inadaptée

La menace des projets du Ministère de l'Éducation Nationale est bien lourde dans tous les domaines. L'objectif final en est de retirer purement et simplement l'enfant à la famille et de le placer sous la tutelle et la direction de l'État de sa naissance à sa majorité.

Lutte opiniâtre contre l'Enseignement Libre, projet de désamorcer le Ministère de l'Agriculture à son profit de tout l'enseignement scolaire, péri et post scolaire agricole, puis le Ministère de la Santé Publique et de la Population de ses prerogatives en matière d'enfance inadaptée.

Pour les menaces concernant l'enseignement agricole, je tiens tout d'abord à rappeler que l'Union Nationale des Associations de Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre (A.P.E.L.) travaille en liaison avec le Ministère de l'Agriculture à faire échec à cette tentative de main-mise établie de l'Éducation Nationale.

Personnellement, en ma qualité de Président de l'A.P.E.L. de la Côte d'Or je me suis il y a quelques mois entretenu de cette question avec Monsieur LALLE, député de la Côte d'Or et président de la Commission de l'Agriculture de l'Assemblée Nationale. Celui-ci conçoit très bien le danger et il fera tout son possible pour l'écartier.

Vous savez sans doute que, sur l'initiative de l'A.P.E.L. principalement, a été constituée une "Association Parlementaire pour la Défense de la Liberté d'Enseignement", regroupant un grand nombre de parlementaires, députés et sénateurs de partis politiques très divers (tous les partis politiques, je crois, sauf les marxistes). Cette association est présidée par M. RIBEYRE.

.. / ..

L'Union Nationale des APEL et le Secrétariat d'étude pour la liberté
d'enseignement et la défense de la culture assure^{nt} des travaux réguliers
avec cette Association Parlementaire.

Or l'orientation et la rééducation de l'enfance handicapée doivent
intéresser les APEL soucieuses de défendre le droit reconnu par la
loi française aux parents d'exercer par ~~probité~~ ~~la~~ ~~libre~~ ~~choix~~ de
confier leurs enfants aux établissements de leur choix. Ce choix et
cette liberté ne peuvent plus exister s'il y a un monopole d'Etat.

Je crois qu'il y aurait grand intérêt pour l'UNIOPESS à voir avec
l'Union Nationale des APEL et le Secrétariat d'Etudes si une action
commune ne pourrait être envisagée pour faire échec aux projets
de l'Education Nationale concernant l'enfance handicapée.

Je ne saurais donc trop vous conseiller d'y prendre contact à ce
sujet avec Monsieur de LAAGE de HEUX, président de l'Union
Nationale des APEL, adresse social : 11 rue de Serres Paris (5^e) Tel. Litté 9977
et avec M. LIZOP, secrétaire général du "Secrétariat d'Etude pour la
liberté de l'Enseignement et la défense de la Culture", 252. Saint Dominique
Paris 7^e - Tél. Invalides 75-22.

Je pense ainsi que les Associations Familiales devraient être alertées.
Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance
de mes sentiments dévoués

[Signature]